

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



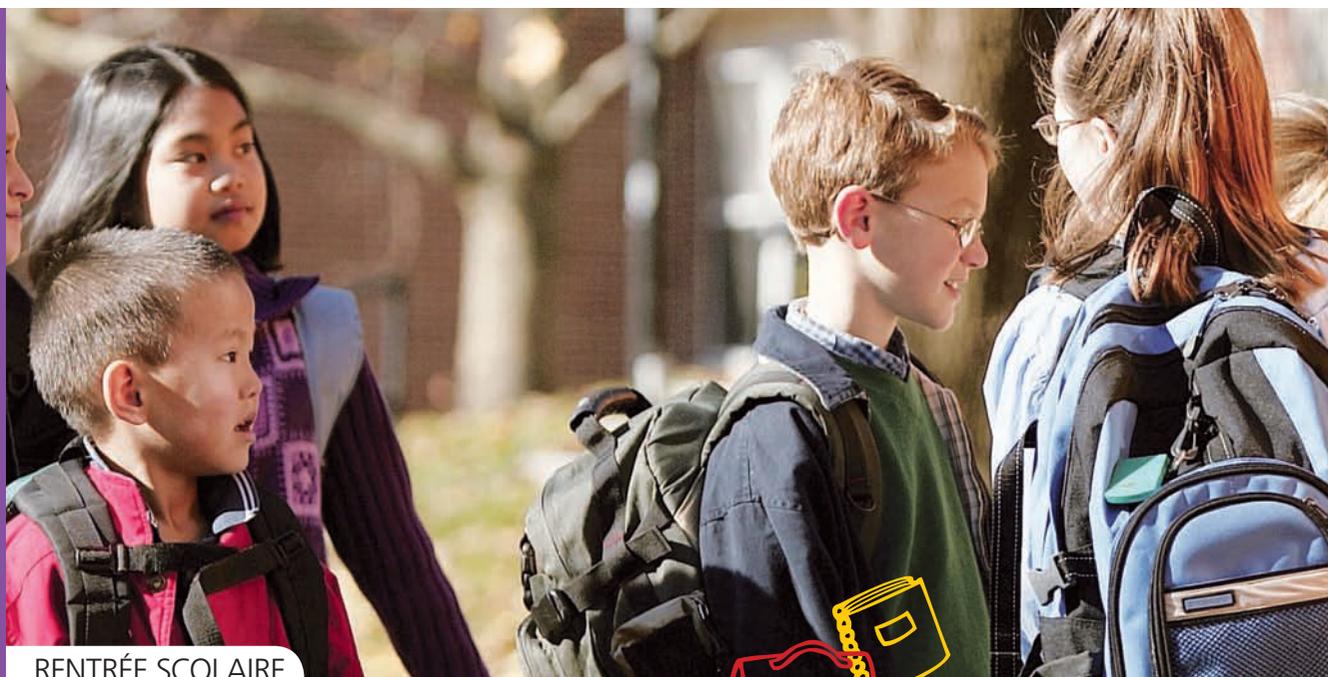
tout savoir

Prenons nos déchets en main

Que deviennent nos déchets ?
Comment recycler ?
Le b.a.-ba du consomm'acteur recycleur.

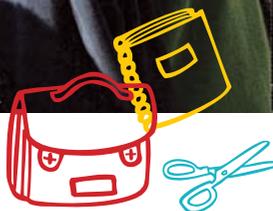
numéro 47 • septembre-octobre 2009

4&5 Grippe A, la Ville vieille | Partager et découvrir ensemble le 2^e • 6 Comprendre et discuter l'OPAH du Sentier
• 14 Simone Le Dren écrivain public au Centre Cerise



RENTRÉE SCOLAIRE

Tous ensemble !



à noter

C'est la tradition dans le 2^e : Jacques Boutault et les élus de la municipalité assistent, le matin de la rentrée, à l'accueil des élèves avec les enseignants.

- Page 4, les dates des vacances
- de l'année scolaire 2009-2010.

Ce rendez-vous est une manière de marquer l'importance que l'équipe municipale attache à l'enseignement public et au bon déroulement de l'année scolaire. Gage de réussite personnelle pour le futur, l'école est aussi le lieu d'apprentissage des savoirs, du respect des autres, le lieu de formation des futurs citoyens. À ce titre, elle mérite une attention toute particulière.

Après les habituels travaux de rénovation et d'entretien effectués durant l'été, les écoles du 2^e se veulent chaque année plus accueillantes, sûres et fonctionnelles pour les quelque 1 400 écoliers de l'arrondissement. Dans le 2^e, on peut se réjouir de l'ouverture, pour la deuxième année consécutive, d'une classe supplémentaire. Mais cette rentrée n'en sera pas moins marquée par les réformes

apportées par le gouvernement : semaine de quatre jours, heures d'aide personnalisée contestées, suppression d'un poste de RASED... Les équipes enseignantes le savent : la municipalité sera toujours avec elles, pour les aider dans la mesure de ses moyens à accomplir dans les meilleures conditions leur tâche d'intérêt public. Tous ensemble, enseignants, parents, élus, pour l'avenir de nos enfants !

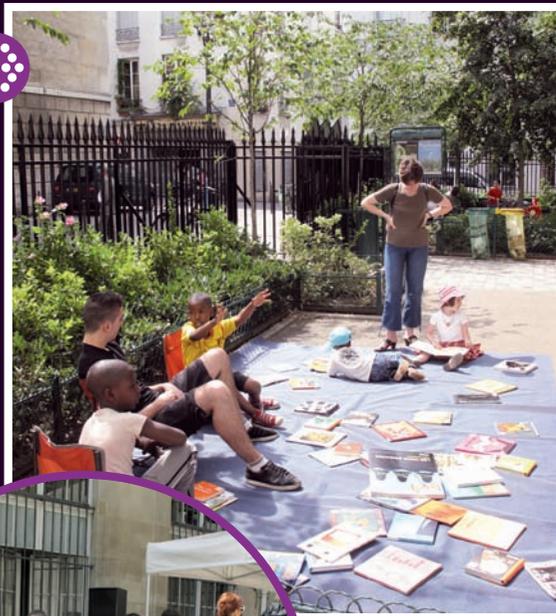
LIVRES AU VERT

Durant tout l'été, tous les mercredis et vendredis, la bibliothèque Charlotte Delbo s'est délocalisée square Bidault pour faire profiter petits et grands de lectures en plein air.



ROULEZ JEUNESSE !

Particulièrement appréciées des enfants, les animations rollers et skateboard sur la place de la Bourse font le plein avec les champions du CDRS 75.



COIN NATURE

Après la Maison Blanche et Buckingham Palace (!), c'est au tour de la mairie du 2^e de se doter d'un (petit) potager bio où se côtoient tomates, fraises, bettes, laitues... Un petit coin de nature qui ne laisse pas les visiteurs indifférents.



DES MOTS POUR GRANDIR

Le 19 juin, Jacques Boutault et Roberta Bernard, adjointe au maire déléguée à la Vie scolaire et à la Petite enfance, ont remis comme chaque année des dictionnaires aux élèves de CM2 du 2^e, à la veille de leur passage au collège.



QUAND LA MUSIQUE EST BONNE...

Deux orchestres de bal, une chorale, un chanteur, un groupe de rock en apéritif... Une fois de plus, la cour de la mairie a joyeusement fêté la musique, le 21 juin.



DANS UN FAUTEUIL

Samedi 4 juillet, grands, petits et... même un élu (Jean-Paul Maurel, au fond sur la photo) se sont essayés au basket en fauteuil roulant dans le cadre du quatrième week-end « Pour le plaisir du sport », place de la Bourse. De l'avis de tous, une expérience impressionnante et enrichissante.

Pour une écologie sociale

La taxe carbone est inévitable. Son objectif est de rendre plus coûteuse la consommation d'énergies polluantes. À Paris, elle pourrait aider à diminuer le nombre de voitures, à encourager les travaux d'isolation des logements, à promouvoir des transports en commun confortables, réguliers, peu chers.

C'est donc une bonne idée. Mais l'enfer est pavé de bonnes intentions. Deux écueils sont à éviter. Le premier est que la taxe carbone serve simplement à compenser la suppression de la taxe professionnelle, principale source de financement des collectivités locales. Elle serait alors hors-jeu car, pour avoir un intérêt écologique, elle doit être utilisée pour promouvoir de nouveaux comportements, plus respectueux de l'environnement et inciter aux économies d'énergie. Le deuxième est que cette « pollutaxe » se transforme en un simple impôt de plus, supporté en priorité par les ménages qui n'ont pas les moyens d'isoler leur logement et d'acheter une automobile propre. Elle serait alors aussi inutile qu'incomprise.

L'engagement doit donc être pris de compenser le montant de la taxe. Les 8 milliards attendus prélevés sur les carburants ou le gaz devront être reversés aux ménages, notamment les plus modestes, pour leur permettre des achats en vue de réduire leur empreinte écologique et leur facture énergétique : tickets de transports en commun, nouvelle chaudière, électroménager basse consommation, chauffe-eau solaire... les solutions ne manquent pas.

Ainsi, nous pourrions parler d'une taxe socialement juste et écologiquement utile pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire la pollution. Mais aussi pour entamer la nécessaire reconversion de notre économie.

Le 13 octobre, salle Jean Dame, je vous invite à la projection (gratuite) du film *Sous les pavés, la Terre!* qui sera suivie d'un débat. Ce sera l'occasion d'en reparler et de donner votre point de vue.

Bien cordialement et bonne rentrée.

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris



58 % c'est la part d'aliments bios servis dans les restaurants scolaires du 2^e arrondissement.

À la pointe, depuis 2001, de l'introduction d'un maximum d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les repas, la municipalité poursuit, malgré les difficultés, son effort pour proposer une nourriture saine et exempte de produits chimiques aux enfants des écoles. Une démarche qui, sans imposer de surcoût aux familles, va bien au-delà des 20 % d'aliments bios proposés par le récent « Grenelle de l'environnement ».

Lundi 14 septembre
Conseil de quartier:
Vivienne-Gaillon
 En mairie, à 20h00

Du lundi 14 au vendredi
18 septembre
Choiseul en fête
 Rue de Choiseul

Vendredi 18 septembre
Fête de l'OMS et portes
ouvertes des associations
sportives
 Centre Jean Dame,
 de 18h30 à 22h00

Samedi 19 septembre
Colloque: Nouveau
paradigme pour
une nouvelle civilisation
 Centre Jean Dame,
 de 13h30 à 19h30

Mercredi 30 septembre
Conseil de quartier:
Sentier-Bonne Nouvelle
 En mairie, à 20h00

Jeudi 1^{er} octobre
Conseil de quartier:
Montorgueil-Saint-Denis
 Centre Cerise, à 20h30

Samedi 3 octobre
Rallye pédestre
des Conseils de quartier
 Centre Cerise, à 13h30

Jeudi 8 octobre
Conseil d'arrondissement
 En mairie, à 19h00

Vendredi 16 octobre
Opération sensibilisation
à l'angle mort
 Place de la Bourse

Samedi 17 octobre
Forum: La précarité dans
le monde du handicap
 Centre Jean Dame,
 de 15h00 à 20h00

Mercredi 21 octobre
Concert de musique
concrète: Automne mixte
 En mairie, salle
 des expositions, à 19h30

GRIPPE A (H1N1)

La Ville veille...

Dès l'annonce d'une menace de pandémie liée à la grippe A, la collectivité parisienne, sous l'autorité de l'État dont c'est la responsabilité, s'est mise en situation d'activer un dispositif opérationnel en cas de nécessité.

Paris reste en étroite relation avec la Préfecture de police, la zone de défense de Paris et les services sanitaires, afin d'évaluer quotidiennement l'intensité des risques et de ses possibles effets, conformément au plan national Pandémie grippale.

La mairie, lieu de solidarité locale

Dans cette optique, un plan de continuité d'activité (PCA) et de fonctionnement minimal des services publics municipaux a été élaboré par chacune des directions de la Ville. Il entrerait en action dans l'hypothèse d'un passage au niveau d'alerte 6.

Ainsi, chaque mairie d'arrondissement sera dotée, dès le 1^{er} octobre, d'une cellule de gestion de crise équipée de lignes téléphoniques et de postes informatiques, de manière à communiquer rapidement avec la cellule centrale de la Ville de Paris.

En cas d'alerte de niveau 6, certains services publics seraient allégés (nettoyage de la voirie...), mais les fonctions essentielles de la Mairie (état civil, collecte des déchets ménagers, aide sociale à l'enfance...) continueraient de fonctionner. Au cas où l'État en ferait la demande, deux lieux déjà déterminés de l'arrondissement seraient susceptibles d'accueillir un centre de consultation ou de vaccination.



Enfin, votre Mairie d'arrondissement continuerait d'assurer le lien social et sanitaire avec la population: recensement des besoins, incitation à la solidarité de voisinage, coordination du bénévolat, information, etc.

> S'informer

- plate-forme téléphonique Grippe: 0825 302 302 (0,15 €TTC/min depuis un poste fixe)
- www.pandemie-grippale.gouv.fr
- les informations voyageurs du ministère des Affaires étrangères: Tél.: 01 45 50 34 60 www.diplomatie.gouv.fr/fr/rubrique « Conseils aux voyageurs »

Vacances scolaires

Le calendrier 2009-2010

Coûssaint: du samedi 24 octobre au jeudi 5 novembre

Noël: du samedi 19 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010

Hiver: du samedi 20 février au lundi 8 mars

Printemps: du samedi 17 avril au lundi 3 mai

Été: vendredi 2 juillet 2010



19 ET 20 SEPTEMBRE

Un week-end à ne pas manquer

Un vide-grenier plus festif que jamais, un forum des associations, des balades historiques : trois occasions de commencer l'année scolaire par un joyeux week-end.

de la place des Petits Pères à celle de la Bourse, en passant par la cour de la mairie (réservée aux échanges entre enfants), cette année, le vide-grenier de la mairie est strictement réservé aux habitants de l'arrondissement. Plusieurs animations y attendent petits et grands pendant deux jours, dont, notamment, un forum local des associations. Situé place de la Bourse et organisé à l'initiative de la Maison des associations du 2^e (qui vient de fêter en juin sa 85^e association inscrite), il permet de prendre contact avec les associations du quartier.

L'histoire au fil des rues

Quand la rue de Réaumur s'appelait Thévenot et la rue du Louvre rue d'Orléans... Michel Passalacqua, de

l'association d'Histoire d'Archéologie des 1^{er} et 2^e arrondissements, vous propose de découvrir, au cours d'une promenade-conférence, les significations et les évolutions des noms des rues. Rendez-vous samedi à 10h00 à l'angle de l'allée Pierre Lazareff (rue Réaumur, côté impair) et de la rue Dussoubs. Le même jour, Philippe Godoy fera une visite commentée du passage Choiseul à 15h30 (point de rencontre : 23, rue Saint-Augustin).

> **Vide-grenier – derniers jours pour réserver un stand: un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie ou sur Internet. Inscrivez-vous le samedi 12 septembre de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 et le jeudi 17 septembre de 16h00 à 19h00 en mairie ou par courrier (fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile).**

: en bref

BAL DES CONSEILS DE QUARTIERS

Le traditionnel « Bal de la Bourse » organisé par les Conseils de quartier du 2^e arrondissement a lieu cette année le samedi 21 novembre.

LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Ne manquez pas la reprise des activités (à partir du 14 septembre) au centre d'animation Les Halles-Le Marais ! Danse, théâtre, cuisine, langues, écriture, yoga, tai-chi, fitness, arts plastiques, vidéo, musique, magie...

Centre d'animation ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 22h00 et le samedi de 14h00 à 19h00

6-8, place Carrée – Porte Saint-Eustache – Niveau -3
Tél. : 01 40 28 18 48
www.ca-leshalles.com

SOUS LES PAVÉS, LA TERRE !

Projeté salle Jean Dame le mardi 13 octobre à 19h00, ce documentaire éclaire un nouveau chemin en direction du proche avenir. À partir de constats alarmants sur l'état de la planète, il retrace le parcours de personnes qui ont réalisé l'utopie en matière de déplacements, d'agriculture et d'alimentation. Il est suivi d'un débat avec les réalisateurs, en présence de José Bové et de Jacques Boutault.



10 km de Paris-Centre : courez-y vite !

La 6^e édition des 10 km de Paris-Centre organisée par les OMS des 1^{er} et 2^e arrondissements aura lieu le dimanche 4 octobre, de la rue Étienne Marcel (à 10h00) jusqu'à la place Berger, en passant par la Place Vendôme, l'Opéra, le jardin des Halles... Bien qu'inscrite aux challenges officiels, cette course se veut avant tout

conviviale. Les enfants sont aussi invités à y participer : dans le jardin des Halles, à partir de 9h00 : 1 km pour les poussins et les débutants, 2 km pour les minimes et les benjamins.

Inscriptions :

> <http://10kmpariscentre.free.fr>



OPAH SENTIER

Une semaine pour l'habitat

Du lundi 5 au vendredi 9 octobre, le PACT de Paris vous invite en mairie à venir découvrir l'OPAH en détail, ainsi que les façons d'agir pour l'amélioration de l'habitat.

nous avons longuement évoqué, dans le n° 46 de *Paris 2^e*, les objectifs et le fonctionnement de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui se déroulera durant quatre ans sur le quartier du Sentier.

Afin de mieux faire connaître tous les aspects de cette opération, le PACT de Paris, qui la pilote, propose aux proprié-

taires et aux locataires qui pourraient être concernés, de passer en mairie du 5 au 9 octobre : ils pourront y découvrir une exposition complète sur l'OPAH et y rencontrer des membres de son équipe, qui tiendront une permanence durant toute la durée de l'exposition.

Des conférences et des visites

Un cycle de conférences mensuelles, animées par des représentants des organismes ou services de la Ville concernés (ADEME, Préfecture de Police, Direction du logement et de l'habitat, EDF-GDF...), est aussi proposé au public, en mairie à 19h00 :

- **mardi 6 octobre** : la remise aux normes des logements et des immeubles ;

- **mardi 17 novembre** : réduire sa consommation énergétique ;
- **mardi 9 février** : prévenir le risque d'incendie ;
- **mardi 9 mars** : l'accessibilité des logements pour les personnes âgées et handicapées ;
- **mardi 6 avril** : quels travaux pour un développement durable ? ;
- **mardi 18 mai** : habitat et santé ;
- **mardi 15 juin** : la lutte contre le saturnisme.

Enfin, deux visites pédagogiques du quartier du Sentier auront lieu le vendredi 9 octobre à 14h30 et le samedi 10 octobre à 10h00. Ces visites se font sur inscription pour les habitants qui souhaitent y participer.



Économies d'énergie : une aide en plus...

L'Agence nationale de l'habitat lance l'« écosubvention », une aide destinée aux propriétaires désireux d'effectuer des travaux de rénovation thermique. Cumulable avec l'Éco-prêt à taux zéro et le crédit d'im-pôt, ainsi qu'avec les subventions prévues

par l'OPAH, elle est soumise aux mêmes plafonds de ressources. Elle concerne tous les travaux d'isolation ou de rénovation destinés à réduire les dépenses énergétiques des habitants.

> **En savoir plus :** www.ecosubvention.fr

RENCONTRE

Précarité et handicap

La Mairie du 2^e, en partenariat avec l'Union départementale Paris-Île-de-France de la Fédération des malades et handicapés, organise une rencontre interactive sur la précarité dans le monde du handicap le 17 octobre de 15h00 à 20h00 au centre Jean Dame (17, rue Léopold Bellan).

Présidée par Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris chargée des personnes en situation de handicap, et Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement et conseiller de Paris, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Forum du Handicap et de la Journée internationale de lutte contre la misère qu'ATD Quart Monde organise chaque année le 17 octobre. Ce forum se déroulera tout



le mois d'octobre dans différents arrondissements parisiens.

> Plus de détails sur www.mairie2.paris.fr

: en bref

UN CODEV DANS LE 2^E

À l'initiative Maxime des Gayets, adjoint chargé du Développement économique, Jacques Boutault a créé un Conseil de développement économique durable (CODEV). Ce CODEV est composé d'élus, de représentants de la Ville de Paris, des Conseils de quartier, des associations de commerçants, de services sociaux et associatifs, du service public de l'emploi, de représentants syndicaux, d'acteurs économiques du 2^e et de la Chambre de commerce et d'industrie.

Le Conseil a pour mission d'évaluer la situation économique de l'arrondissement, de diagnostiquer les conséquences de la récession et d'en anticiper les impacts locaux. Il constitue un espace d'échanges d'informations entre les différents acteurs – notamment sur les dispositifs mis en œuvre – permettant une bonne coordination des réponses à la crise économique actuelle et la promotion de modes de développement durable favorables à la compétitivité et à l'emploi.

> Pour plus d'informations
Maxime Dumas – Cabinet du maire
Tél. : 01 53 29 75 24



EXPOSITION

À l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, Fran et Jim exposent à la mairie du 2^e arrondissement une série de portraits intitulée *SDF is beautiful*. Du 16 au 31 octobre en mairie. Vernissage le 16 octobre à 18h00.

> En savoir plus
<http://franetjim.free.fr>

L'Autre Écran se rallume

Votre cinéma de quartier, L'Autre Écran, rouvrira ses portes le vendredi 11 septembre à 20h00. Trois séances mensuelles en entrée gratuite pour découvrir un cinéma libre et singulier – fictions, animations, documentaires – de courts et moyens métrages, pour tout public à partir de 14 ans.

> Informations pratiques
Lieu de projection : salle Jean Dame, 17, rue Léopold Bellan – 75002 Paris

S'inscrire sur la liste de diffusion : lautre.ecran@noos.fr

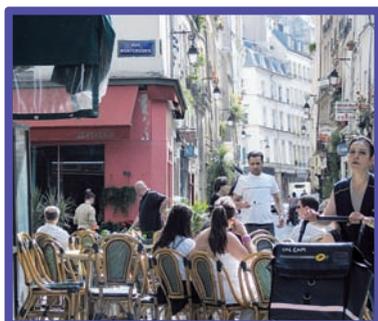
> En savoir plus : toilettoiles.blog.lemonde.fr

> Agenda 2009 :
vendredi 11 septembre,
jeudi 24 septembre, mardi 6 octobre,
vendredi 16 octobre, jeudi 22 octobre, mardi 3 novembre,
vendredi 13 novembre, jeudi 26 novembre, vendredi 11 décembre,
jeudi 17 décembre.

CONSEILS DE QUARTIER

Dynamisme et innovations

Pour leurs dernières réunions plénières avant l'été, les trois Conseils de quartier du 2^e ont, une nouvelle fois, fait preuve de dynamisme : des travaux en commissions à la rénovation de la Charte, en passant par les événements de quartier (papotages et grignotages, vide-greniers...), ils ont interpellé, proposé et innové. Et pour soutenir cette activité, leurs moyens sont encore renforcés avec l'installation prochaine de panneaux d'affichage.



MONTORGUEIL-SAINT-DENIS

Les récents événements sur les problèmes d'occupation de l'espace public rue Montorgueil ont été abordés. • Un point sur la situation de la place Goldoni, ainsi que sur l'avancée du projet de rénovation des Halles, a été effectué. • Des solutions d'aménagement urbain de la zone piétonne à circulation réglementée ont été avancées. • Des propositions d'utilisation du budget de fonctionnement du Conseil et d'optimisation de l'utilisation de la salle Jean Dame ont été formulées. • La commission Développement durable a fait un point sur ses travaux (AMAP, Circul'Plantes...).

Prochaine séance du Conseil
le 1^{er} octobre 2009 à 20h30, centre Cerise (46, rue Montorgueil).



VIVIENNE-GAILLON

De nouveaux conseillers de quartiers ont fait leur entrée au Conseil, en remplacement de titulaires absents. • Un ingénieur de la Direction de la propreté et de l'eau est venu présenter le processus de re-municipalisation de la collecte des ordures dans l'arrondissement. • Un plan d'aménagement du square Louvois a été communiqué au Conseil par la Mairie. • Les travaux des différentes commissions (Amélioration de l'espace public, Urbanisme, Culture) se sont poursuivis et seront présentés à la rentrée.

Prochaine séance du Conseil
le 14 septembre 2009, à 20h00, mairie du 2^e.



SENTIER-BONNE NOUVELLE

Le fonctionnement d'une crèche parentale, qui est en projet, a été présenté. • Le problème du stationnement des vélos-épaves a été abordé, ainsi que le projet de mise en double sens des Grands Boulevards. • Le Conseil a fait un bilan du succès du vide-grenier du 7 juin et de l'opération Circul'plantes, et a voté une participation financière à l'organisation d'un rallye pédestre. • Le Conseil de la jeunesse a fait une présentation de son activité et annoncé la projection de son film, *Halles we loved*, salle Jean Dame.

Prochaine séance du Conseil
le 30 septembre 2009, à 20h00, en mairie du 2^e.



Idée lumineuse

En échange d'anciennes ampoules à incandescence, 300 000 ampoules à basse consommation vont être distribuées dans le courant de l'hiver aux familles parisiennes les plus modestes. Votée en Conseil de Paris (et réalisée en partenariat avec un opérateur énergétique et une association caritative), cette opération intervient alors que les ampoules à incandescence

sont progressivement retirées du marché (à partir du 1^{er} septembre). Encore chères à l'achat, mais économiques à l'usage, les ampoules offertes (selon des modalités non encore fixées) feront économiser, par an, près de 20 gigawatts et 1 600 tonnes de CO₂ à la Ville, et près de 2 millions d'euros aux Parisiens sur leur facture d'énergie...



Prenons nos déchets en main

Ramassage, tri, recyclage, incinération... nos déchets nous envahissent, que ce soit au niveau de la planète ou de notre arrondissement. Et si, avant tout, nous en produisons moins ?

Si l'humanité entière vivait comme les habitants des pays industrialisés, il faudrait trois planètes supplémentaires pour faire face à nos besoins. Des besoins... périssables : selon l'ouvrage *Natural Capitalism*, 1 % seulement des matières produites et transformées sont encore en usage dans les six mois qui suivent leur achat – soit un taux de déchets de 99 %. Depuis les années 1870 et le développement de l'industrialisation, les déchets

à traiter sont en constante augmentation. Or, notre poubelle est comme un iceberg : sa face cachée est bien plus importante que ce que nous en apercevons.

Ainsi, en 1991, le physicien et chimiste allemand Friedrich Schmidt Bleek a inventé une unité de

mesure : le « sac à dos écologique », afin d'évaluer le poids de matière et d'énergie nécessaires à la fabrication d'un objet. Eh bien, si nous devons porter nos biens selon cette unité de mesure,

nous croulerions sous leur poids ! À titre d'exemple, pour l'environnement, une brosse à dents pèse 1,5 kg ; un téléphone 75 kg ; un ordinateur 1,5 tonne et une bague en or plus de 3 tonnes.

Même constat si l'on observe le réchauffement climatique engendré par la fabrication et l'acheminement de produits qui finiront à la poubelle. Le bilan carbone de la Ville de Paris, réalisé en 2007 avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), révèle ainsi ces données : les transports de marchandises, la consommation de biens et de nourritures ainsi que la gestion des déchets représentent presque la moitié de ●●●



tout savoir : tri, recyclage...

Carton, plastiques, métal...
le recyclage, ça s'apprend !
Et cela permet également
de devenir un consommateur
avisé et vigilant...

- la contribution de Paris aux émissions de gaz à effet de serre (hors transport aérien des habitants). Le reste étant réparti à part égale entre les autres usages énergétiques liés à l'habitat (chauffage, eau chaude et climatisation) et les déplacements terrestres. Pour résumer, face à la raréfaction de nos ressources naturelles, au réchauffement climatique, à la crise énergétique, ainsi qu'à la pollution, l'urgence est de réduire les déchets.

Consommer moins... et consommer mieux !

Et pour réduire ses déchets, il convient de trier en priorité ses achats plutôt que ses poubelles. Quand on sait que, aux États-Unis, 30 % de la nourriture est jetée, il devient plus qu'urgent de revoir nos modes de consommation.

Le consommateur a ainsi toute liberté de devenir un consommateur. Ainsi, si l'on choisit de consommer l'eau du robinet – qui offre, en Île-de-France, des qualités minérales, sanitaires et gustatives identiques à l'eau conditionnée en bouteille plastique – on économise la production d'environ 10 kg de déchets plastique par an. On peut aussi préférer des embal-



lages de plus grande contenance à base de matières recyclées, conçus de façon écologique et avec moins de matière. Ou encore poser des autocollants « stop-pub » sur sa boîte aux lettres affichant son refus de recevoir des prospectus publicitaires. Une première campagne en ce sens, datant de 2005, avait permis de réduire de 1000 tonnes la quantité de papier dans les bacs à couvercles jaunes, 15 % des Parisiens l'ayant collé sur leur boîte aux lettres. Les entreprises, peuvent, elles, utiliser du papier recyclé; et les commerçants imposer le retour de la consigne pour les bouteilles en verre.

Mais ce tri à la source ne doit pas empêcher le consommateur de poursuivre son geste de tri dans sa poubelle. Les habitants du 2^e l'ont bien compris. La preuve: si la moyenne parisienne pour les déchets recyclables est de 39,3 kg par an et par habitant, elle s'élève

● Le recyclage, un secteur florissant

- Secteur économique d'avenir,
- le chiffre d'affaires du recyclage
- a augmenté de plus de 70 %
- entre 2003 et 2007. Les biens
- fabriqués en France contiennent
- en moyenne 50 % de matière
- recyclée. Cette industrie emploie
- 32 000 salariés en France
- et l'Île-de-France accueille,
- à elle seule, 250 entreprises
- spécialisées dans le recyclage.
- Ce secteur est cependant
- d'abord une économie entre
- professionnels puisque 90 %
- des ressources (donc des
- déchets) utilisés par les
- entreprises viennent d'autres
- industries et uniquement
- 10 % des habitants.

en chiffres

22 294 tonnes
d'ordures ménagères ont été
collectées dans le 2^e au cours
de l'année 2008. Un chiffre en
baisse constante depuis plusieurs
années, en raison notamment
de la mise en place du tri sélectif.
À titre de comparaison, le poids
s'élevait à 23 664 tonnes en 2007.

1 728,6 tonnes
pour les multimatériaux
(ce que l'on jette dans
les bacs jaunes). Ce chiffre
inclut la collecte des cartons
des professionnels, ce qui
fait monter les données
par rapport à la moyenne
parisienne.

**834 tonnes pour le verre en apport
volontaire** (dans les containers disponibles
sur l'espace public) et pour la collecte dans
les bacs blancs. Là encore, le 2^e est largement
au-dessus de la moyenne parisienne.
Deux explications possibles à cette situation :
soit la concentration des restaurants pèse
lourdement dans la balance, soit les habitants
du 2^e trient mieux que les autres !



à 90,6 kg dans l'arrondissement. Les entreprises de communication, nombreuses dans le 2^e, ont, elles, la possibilité de faire appel à des centres d'aides par le travail spécia-

« Le service public de la propreté doit être assuré par des moyens publics. »

lisés dans le traitement d'appareils électroniques et de cartouches d'encre. Quant aux restaurateurs, ils peuvent se renseigner auprès de l'ADEME pour connaître les collecteurs chargés de recycler leurs huiles et graisses de cuisine usagées.

La collecte, une mission municipale

Pour assurer une collecte des déchets optimale, Jacques Boutault a demandé qu'elle soit entièrement re-municipalisée dans l'arrondissement alors qu'elle était, jusqu'à présent, mixte. Une demande effective depuis cet été. « *La collecte des déchets est une mission municipale essentielle*, explique le maire du 2^e. *Le service public de la propreté doit donc être assuré par des moyens publics. Le recours à une société privée – dont les objectifs sont la recherche du moindre coût et la rentabilité maximale – risque de se traduire par une dégradation du service rendu aux*



en direct du 2^e



Jean-Denis Murouze,
commerçant rue Montorgueil

« J'apprécie particulièrement que le **ramassage des poubelles** se fasse **plusieurs fois par jour**, surtout dans une rue aussi commerçante que la nôtre. Le seul souci pour moi concerne la collecte du recyclage qui se fait trop rarement. Nous disposons d'un seul bac à recyclage pour tout le bâtiment et les habitants de l'immeuble n'apprécient pas toujours que nous remplissions la poubelle jaune avec nos cartons. »



Aurélie Gabel,
commerçante rue Montorgueil

« J'effectue le tri sélectif le plus possible, je mets dans des sacs différents les déchets alimentaires, le papier, le verre. Et nous recyclons même les bouchons des bouteilles plastiques pour les donner à des associations ! **Le tri, c'est une habitude, un mode de vie**, c'est même devenu un réflexe quotidien. »



Nicole Gégou, commerçante
rue des Petits Carreaux

« J'ai pris conscience que le fait de **recycler** était **un bon geste pour préserver notre planète**. Au départ, je le vivais vraiment comme une contrainte, et puis maintenant je le fais par habitude. Je sépare les cartons, le verre, et je trie même les emballages en bois pour les donner à mes clients qui ont des cheminées ! »



Les déchets en débat

Le Centre de valorisation énergétique des déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII – destination des déchets des habitants du 2^e – invite les Franciliens à participer à un débat public. Le thème ? L'opportunité du projet de remplacement de cette structure, ses objectifs ainsi que ses principales caractéristiques. Construit il y a 40 ans, pour une capacité d'incinération de 730 000 tonnes par an, le Centre arrive en fin de vie à l'horizon 2010. À la place est prévu l'aménagement d'un centre de valorisation énergétique et biologique d'une capacité globale de 600 000 tonnes par an répartie de la façon suivante : 350 000 tonnes maximum incinérées pour la production de chaleur, 100 000 tonnes minimum méthanisées pour la production de compost et de biogaz. C'est dans cette optique que le Syndicat de traitement des déchets ménagers de l'agglomération parisienne (Syctom) a engagé des études et saisi la Commission nationale du débat public.

> En savoir plus www.debatpublic-traitement-dechets-ivry.org/

tri, recyclage... tout savoir :

Vert, blanc, jaune...

Les couleurs du tri sélectif



Stockées dans les bacs verts, les ordures ménagères sont enlevées tous les jours de la semaine, même le week-end, de 16 h 30 à 23 h 00.



Pour les multimatériaux (bouteilles de lait, flacons de shampoing, briques de jus de fruit, boîtes de conserve, etc.) destinés à la poubelle jaune, c'est du lundi au jeudi de 16 h 30 à 23 h 00.



Les verres à déposer dans les poubelles blanches – tant par les particuliers que par les professionnels – sont récoltés le mercredi de 14 h 00 à 20 h 00. Dix colonnes de verre sont également à votre disposition dans l'arrondissement.

Les cartons des professionnels du Sentier et de Montorgueil sont enlevés les mardis, mercredis et vendredis de 16 h 30 à 23 h 00.

Quant aux objets encombrants, pour les faire enlever, il vous suffit de téléphoner, le matin, au 39 75.

Attention : le fait de jeter sa poubelle – ou ses cartons – de façon sauvage au coin d'une rue est passible d'une amende de 183 euros.

●●● *Parisiens ainsi que par la détérioration des conditions de travail des personnels. Il faut faire confiance aux moyens publics car rien, aujourd'hui, ne permet d'affirmer que le service qu'ils rendent est moins efficace que celui d'une société privée. La Ville de Paris ne devrait pas s'exonérer de ses responsabilités sociales par le recours à la sous-traitance ». Par ailleurs, faire appel à une société privée dont la rémunération est proportionnelle à la tonne collectée est contradictoire avec l'objectif écologique de réduction des déchets à la source. Dernier argument : puisque le développement durable est désormais une préoccupation partagée, il faut renforcer le service municipal de la collecte et du traitement des déchets et non l'affaiblir.*

Cette collecte se fait ainsi avec des véhicules de moins en moins polluants. La Ville de Paris s'est, en effet, engagée depuis 2001 à diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par son parc de



Journée de la propreté le 23 juin dernier : les agents de la Direction de la propreté et de l'eau ont sensibilisé les enfants des écoles du 2^e à leur travail.

Patricia Louvel, agent de maîtrise à la Direction de la propreté et de l'environnement

« Épaulée par deux chefs d'équipe, j'encadre une équipe de 22 agents. Parallèlement à la gestion au quotidien de notre mission de propreté de l'arrondissement, nous organisons ponctuellement des opérations de nettoyage profond pendant deux semaines sur un secteur déterminé. La première semaine, nous bénéficions d'un renfort d'engins et de personnels pour faire un « grand nettoyage de printemps ». Cette semaine est également l'occasion d'une campagne de sensibilisation auprès des riverains afin qu'ils respectent encore mieux leur environnement – que ce soit sur les questions de déjection canine ou bien de mégots. La deuxième semaine, le service de réglementation sanitaire prend le relais, prêt à verbaliser les éventuels contrevenants. Nous proposons une autre opération ponctuelle portant uniquement sur la communication. Régulièrement, nous tenons un stand pour distribuer des plaquettes d'information sur le tri sélectif ou les « poubelles de rue ». Signe que tous ces efforts sont utiles : j'ai l'impression que les riverains respectent de plus en plus la propreté de leur arrondissement. »

2 questions à



.....
**Alain
Duduoglu**

conseiller
d'arrondissement
chargé de la Propreté
et du Commerce de gros

Une réunion mensuelle de pilotage a été instaurée par la Mairie. Quel bilan peut-on en tirer ?

La propreté des rues du 2^e fait l'objet d'une attention quotidienne. Aussi, j'ai souhaité mettre en place chaque mois ces réunions avec la division locale de la Direction de la propreté et de l'eau (DPE). Ensemble, nous pouvons ainsi faire le point sur les problèmes rencontrés, ponctuels ou non, et réfléchir à leur résolution durable. Il s'agit de trouver des marges d'amélioration, bien sûr, mais aussi de constater ce qui fonctionne et d'en féliciter les agents qui reçoivent des plaintes mais rarement des remerciements !

Quel est l'enjeu des actions d'éducatives que vous avez lancées ?

Dès juin 2008, nous avons mis en place, toujours en partenariat avec la DPE, plusieurs types d'actions de sensibilisation. Le travail envers les écoliers de l'arrondissement me tient particulièrement à cœur. Dans chaque école, des agents sont venus expliquer aux enfants comment sont nettoyés leur quartier et une ville comme Paris; ils ont décrit leur journée de travail, les difficultés rencontrées et ce que les riverains peuvent faire pour les aider. Les élèves, comme les agents, apprécient cette approche riche d'échanges. Ces rendez-vous se sont conclus le 23 juin dernier, place Goldoni, lors de la Journée de la propreté. Au programme: découverte de bennes, laveuses de trottoirs, aspiratrices, etc. Les enfants ont pu, avec bonheur et en pratique, comprendre le fonctionnement de tous ces engins !



véhicules. Résultats: aujourd'hui, 63 % du parc régi et 97 % du parc privé sont équipés de bennes roulant au GNV (gaz naturel véhicule). La combustion de ce gaz produit beaucoup moins de matières polluantes (comme les particules fines ou les hydrocarbures imbrûlés) que l'essence ou le diesel.

Un traitement efficace

Si la Ville de Paris organise la collecte des déchets, c'est le Syndicat de traitement des déchets ménagers de l'agglomération parisienne (Syctom) qui se charge de les traiter. Un traitement réparti de la façon suivante: 61 % des déchets sont destinés à l'incinération, 17 % à l'enfouissement, 13 % au recyclage (un chiffre peu élevé, malgré un développement ces dernières années), enfin 9 % au compostage. Au sein du Syctom, le traitement s'appuie sur trois types d'installations:

- les usines d'incinération permettent de réduire le tonnage des déchets de deux tiers – et de produire, à partir de la combustion, de la vapeur chauffant l'équivalent de 300 000 logements ainsi que de l'électricité. C'est ce qu'on appelle « la valorisation énergétique »;

- les centres de tri reçoivent les déchets sélectionnés par les habitants et les objets encombrants collectés en déchetterie. Ces déchets sont alors séparés par type de matériau et dirigés vers les filières de recyclage. C'est « la valorisation matière »;

- les centres de stockage de déchets ultimes recueillent les déchets ne pouvant être incinérés ou valorisés. Ces déchets enfouis dégagent du gaz (biogaz ou méthane) récupéré pour produire de l'électricité.

Pour être complet, le verre est repris par la société Saint-Gobain et les ferrailles et gravats sont acheminés dans les filières de traitement.

Améliorer le futur...

Petite lueur d'espoir: on assiste depuis quelques années à une véritable prise de conscience. En témoigne le Grenelle de l'environnement qui s'est penché sur les poubelles des Français en fixant à 5 kg de déchets par an et par habitant l'effort de réduction que doit accomplir la collectivité au niveau national. De même, il est envisagé de relancer le recyclage des déchets ménagers et assimilés afin de passer de 24 % de recyclage en 2004 à 35 % en 2012 puis à 45 % en 2015. En parallèle, la part des emballages ménagers recyclés devra atteindre 75 % du poids des emballages en 2012 contre 60 % en 2006. Et, au final, la quantité de déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération devra diminuer de 15 % à l'horizon 2012. Autant d'objectifs qui, on l'espère, ne finiront pas à la poubelle...

> En savoir plus
10 questions sur les déchets en Île-de-France,
Observatoire régional des déchets d'Île-de-France (Ordif), Éditions Technip.



Partager sa plume et son savoir-faire, aider à décrypter des problèmes administratifs, à constituer des dossiers, à connaître ses droits et à les faire valoir, Simone Le Dren l'a déjà fait... et elle y a pris goût. À partir du 7 octobre prochain, elle rejoint le centre Cerise pour y exercer l'activité d'écrivain public.

Prête-moi ta plume...

« **m**a satisfaction, c'est de voir repartir rassurée et ayant compris ce qui lui arrive, ce qu'il lui faut faire et comment le faire, une personne arrivée inquiète et un peu perdue avec tous ses papiers. » La voix est douce, mélodieuse, mais le ton est ferme: forte d'une expérience professionnelle longue et variée, d'une première expérience d'écrivain public et de membre d'une cellule de veille pour personnes âgées dans une ville des Yvelines, Simone Le Dren sait parfaitement ce qui l'attend. « Ayant pris ma retraite, je me suis demandée ce que je pourrais faire pour à la fois profiter de ce temps libre et me rendre utile, car je ne pouvais pas envisager de rester sans rien faire et sans contact avec les autres. C'est ainsi que je me suis tournée vers l'associatif. »

« En gros, dans cette activité d'écrivain public, on rencontre deux catégories de personnes: d'abord, il y a celles qui expliquent tout à fait clairement à l'oral leur situation, les difficultés qu'elles rencontrent, la manière d'aboutir à un résultat... mais qui ne savent pas passer à l'écrit, car formuler des demandes officielles, constituer un dossier ou construire un courrier, cela s'apprend! La seconde catégorie est plus fréquente, il s'agit alors, en "démêlant" les documents et les imprimés qu'elle détient, d'identifier les difficultés

auxquelles la personne est confrontée, avant de déterminer comment et à qui s'adresser pour résoudre tel ou tel problème. »

C'est une rencontre qui a amené Simone Le Dren au centre Cerise. Au départ, il était question pour elle d'aider le Centre au niveau administratif, mais les échanges avec Delphine Roux, la directrice du Centre, aboutissent très vite au constat qu'il manque à Cerise un écrivain public... et que là est la bonne place de Simone Le Dren.

Un premier essai mené au printemps – au moyen d'une seule petite affichette posée sur la vitrine du Centre – le prouve:

l'affluence est immédiate. Problèmes de papiers d'identité, de nationalisation, difficultés avec la Sécurité sociale, imprimés administratifs à remplir, formulaires de demandes d'aide, etc. Après quatre séances « test », Simone Le Dren le sait: elle a toute sa place dans le 2^e arrondissement, où elle va pouvoir, à loisir, cultiver ce qu'elle préfère dans son activité, « le contact avec les gens ».

Au-delà des difficultés du quotidien, rédiger un courrier, cela s'apprend...

> Permanences à partir du 7 octobre prochain: les mercredis de 15h00 à 18h00, avec ou sans rendez-vous, au centre Cerise (46, rue de Montorgueil) – Tél.: 0142213991

LES VERTS **Pour une écologie ancrée à gauche et ouverte à tous**

Notre députée Martine Billard a fait le choix de quitter les Verts et d'adhérer au Parti de gauche. Les Verts perdent ainsi une parlementaire très engagée à l'Assemblée nationale, notamment sur les questions sociales. Nous regrettons son départ, mais nous lui conservons notre amitié et notre confiance. En effet, si les Verts et Europe Écologie perdent une militante acharnée, nous savons que les citoyens de la première circonscription conservent une députée de qualité, travailleuse, sur laquelle ils peuvent compter. Martine a choisi d'autres voies pour continuer son combat. Nous respectons son choix, mais nous ne faisons pas la même analyse qu'elle. Nous pensons qu'avec Europe Écologie, la gauche et les Verts ont l'opportunité de renouveler leur discours et leur pratique. Les écologistes sont aujourd'hui porteurs d'un projet mobilisateur et d'une véritable alternative au système actuel qui, chaque jour, montre ses limites. Aussi, nous continuerons, avec le maire Vert du 2^e arrondissement, Jacques Boutault, à nous battre pour une écologie ancrée à gauche mais ouverte à toutes les sensibilités et à tous ceux qui se reconnaissent dans la nécessité de bâtir, pour nous et nos enfants, un monde meilleur et apaisé dans lequel chacun a sa place. **Le groupe des élu(e)s Verts.**

PS **Une école sous tension**

Avec la suppression annoncée de 13 500 postes pour cette rentrée scolaire, le gouvernement continue la casse du système éducatif de notre pays. Derrière les baisses de crédits, les réductions d'effectifs ou encore la remise en cause de la formation du personnel de l'Éducation nationale, c'est, en effet, l'équilibre même de l'école qui est compromis. Les enfants sont ainsi les premières victimes de ces mesures injustes qui les privent des moyens nécessaires pour réussir leur scolarité dans des conditions normales.

Face à cette situation, la Mairie de Paris a reconduit son dispositif d'accueil, renforcé les offres d'ateliers bleus périscolaires, et engagé une série de mesures en faveur des écoliers comme l'amélioration de la restauration et de la sécurité alimentaire et l'harmonisation des tarifs. Aux côtés des parents d'élèves, les élus socialistes ne baisseront pas la garde ! Nous continuerons à défendre notre conception d'une école capable d'offrir à chaque enfant du 2^e arrondissement, les meilleures conditions d'études, d'apprentissage et d'épanouissement. **S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau**
www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC **Service public postal, on a tous à y gagner**

Alors que la crise révèle les conséquences de la financiarisation de l'économie et qu'EDF, privatisée il y a peu, s'apprête à augmenter ses tarifs de 20 % en trois ans, le gouvernement – en application de la directive européenne d'ouverture à la concurrence du marché postal – va privatiser La Poste en transformant son statut et en ouvrant son capital à des investisseurs privés. Salariés, usagers et collectivités locales s'inquiètent déjà des effets d'une telle décision : réduction du nombre de bureaux, augmentation du prix du timbre, sabotage des droits des employés. Au lieu de moderniser un service public utile et garant du lien social, le gouvernement lui porte un coup fatal, qui plus est, de manière autoritaire. Aussi, les communistes du 2^e arrondissement soutiennent l'appel du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal et vous invite à le signer : www.appelpourlaposte.fr/

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement.

UMP **Les impôts locaux explosent à Paris !**

Contribuables parisiens attention ! La lecture de votre prochain avis d'impôts locaux pourrait bien vous créer un choc... La taxe d'habitation augmente de près de 12 % et la taxe foncière de 55 %. Alors que les revenus des familles stagnent ou diminuent et que bon nombre d'entreprises et de commerces de proximité sont en péril, le maire de Paris et sa majorité n'ont rien trouvé de mieux que d'étriller un peu plus les contribuables parisiens pourtant durement touchés par la crise. Et ça n'est pas fini, car les mêmes nous annoncent que, à la fin de cette année, ils comptent augmenter encore un peu plus la fiscalité parisienne. Il est vrai que les dépenses du maire de Paris et de ses acolytes, depuis 2001, ne pouvaient durablement rester impayées. Taxe foncière, taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères... Tout explose ! Car, la gauche parisienne doit aujourd'hui combler un trou budgétaire que ne peuvent plus masquer les centaines de millions d'euros que le maire de Paris percevait, il y a peu encore, sur les transactions immobilières. Idem pour le recours à l'emprunt qui ne constitue jamais rien d'autre que nos impôts de demain. La période faste de l'ère Delanoë semble bien terminée... Mais, il reste les factures à payer ! **Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou lekieffre.christophe@free.fr**



Scandaleux ? A Paris aussi ... comme dans le 2^e



Paris est notre environnement, protégeons-le !